



1- Objet et domaine d'application

Garantir la qualité du prélèvement microbiologique et la sécurité de la personne soignée et des professionnels en charge du prélèvement, de leur transport et de leur analyse dans le cadre des prélèvements de l'appareil génital.

2- Documents associés

Voir Kalilab.

Voir C3-INST-005 : Délai d'acheminement/Conservation préanalytique (dont panne analyseur) et post-analytique / CAT

Groupe REMIC de la Société Française de Microbiologie. Le REMIC : référentiel en microbiologie médicale. 5^{ème} édition 2015.

Protocole d'hygiène des mains.

3- Responsabilités

Les examens de biologie médicale sont réalisés sous la responsabilité des biologistes médicaux qui déterminent les procédures applicables (*Art. L. 6211-7 et 6211-15 ordonnance*).

L'engagement à respecter les exigences du manuel de prélèvement est contractualisé avec la direction des soins de l'établissement et les services de soins.

Le directeur de l'établissement veille à leur application.

Les responsabilités s'appuient sur les règles de fonctionnement définies en concertation entre les secteurs d'activité clinique et le laboratoire de biologie médicale (cf. Manuel de certification HAS V2010 Juin 2009).

Les personnels soignants s'engagent à respecter les exigences du laboratoire, spécifiées dans le manuel de prélèvement réalisé et mis à jour par le biologiste-responsable du laboratoire.

Les modes opératoires de prélèvements sont sous la responsabilité du biologiste.

4- Déroulement

4-1-Définition

Les prélèvements de l'appareil génital permettent de faire une étude bactériologique standard ou plus spécifique (avec recherche de *Chlamydia trachomatis*, de mycoplasmes, de streptocoques et de gonocoques), mycologique (ex : *Candida albicans*), parasitaire (ex : *Trichomonas vaginalis*), virale (Herpès), indispensable **au diagnostic** et au traitement d'une infection génitale.

- Chez la femme, les prélèvements s'effectuent au niveau de l'endocol, du cul de sac vaginal postérieur, de la vulve ou des lésions éventuelles ;
- Pour les prélèvements de l'endomètre ou lors d'une coeliochirurgie, se référer à la procédure «Prélèvement de pus, des collections fermées, de biopsies ou pièces opératoires» ;
- Chez l'homme, il peut s'agir d'un prélèvement par écouvillonnage au niveau des lésions urétrales ou de pus urétrique. **Pour le diagnostic de Chlamydia trachomatis / Neisseria gonorrhoeae par PCR, le prélèvement du 1er jet d'urines est adapté.**

4-2-Préparation de la personne soignée

Prévenir la personne soignée (si besoin la personne de confiance désignée) du déroulement et du but du prélèvement (**possible sensation désagréable**).

4-3-Technique

4-3-1- Généralités

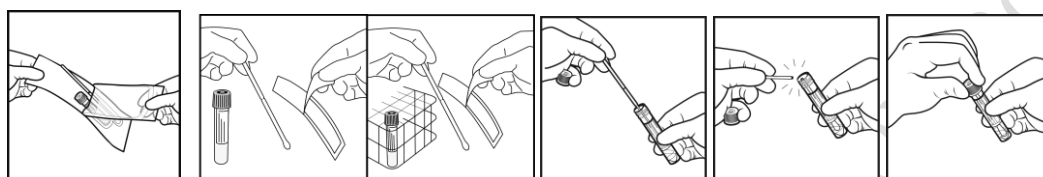
- Les prélèvements se font avant toute application d'antiseptique, avant traitement anti-infectieux si possible (> 15 jours pour les chlamydiae, > 5 jours pour les germes banaux).
- Effectuer un lavage simple des mains avant et après le prélèvement.
- Mettre des gants non stériles à usage unique.
- Une fois l'examen réalisé, jeter le matériel à usage unique selon la procédure de tri des déchets, décontaminer le matériel réutilisable pour l'envoyer à la Stérilisation Centrale et faire un essuyage humide des surfaces (table, chariot, paillasse) au Détergent-Désinfectant.

4-3-2- Prélèvements du tractus génital chez la femme

- La patiente devra éviter toute toilette intime, tout traitement local (**poudre Vagisil®**, crème, gels, savons...), ainsi que tout rapport sexuel dans les 24 heures précédant l'examen.
- Il est conseillé d'éviter le prélèvement pendant la période menstruelle, car la flore est modifiée (sauf avis contraire du prescripteur). **La présence de sang peut interférer avec la recherche de Chlamydia trachomatis/ Neisseria gonorrhoeae par PCR.**
- Les prélèvements de l'endocol utérin doivent se faire sous éclairage après mise en place d'un spéculum stérile pour éviter toute contamination par la flore commensale.
- Les prélèvements du vagin se font sous éclairage après mise en place d'un spéculum stérile, sauf s'il existe une contre-indication médicale.
- Les prélèvements de la vulve ou des lésions se font sous éclairage.



- Ouvrir l'enveloppe de prélèvement des échantillons ESwab et sortir le tube et l'écouvillon.
- Prélever l'échantillon sur le patient.
- Dévisser et enlever le bouchon de l'éprouvette ESwab en veillant à ne pas faire sortir le milieu de transport.
- Insérer l'écouvillon dans le tube jusqu'à ce que le point de fracture indiqué en rouge se trouve au niveau du goulot de du tube.
- Plier et briser l'écouvillon au niveau du point de fracture indiqué en rouge en gardant le tube loin du visage.
- Éliminer le manche brisé de la tige de l'écouvillon en la mettant dans un récipient destiné à l'élimination des déchets sanitaires.
- Remettre le bouchon sur le tube et bien visser.
- Coller une étiquette patient sur le tube.



- Analyses à réaliser en fonction de la prescription :

Prescription	Bactériologie standard +/- Mycoplasmes (germes banaux, levures, Gonocoque, Streptocoque B)	Chlamydia	Herpes
Site de prélèvement	- Parois vaginales - Col - Cul de sac vaginal	- Endocol (frotter l'écouvillon pour récupérer des cellules) - Autoprélèvement vaginal	- Vulvo-vaginal - Lésions éventuelles
Dispositif de prélèvement	Tube ESwab (petit tube à bouchon ROSE)	Tube GENEXPERT® CT/NG (grand tube à bouchon ROSE et étiquette BLEUE)	Grand tube à fond conique à bouchon ROUGE avec milieu UTM (conservé à 2-8°C)
Température de stockage du dispositif	Température ambiante	Température ambiante	2-8°C
Nombre d'écouvillons	1	1	1

4-3-3- Prélèvement urétral chez l'homme

- Se réalise après une **stase urinaire d'au moins 3 heures**, de préférence le matin, sans toilette préalable.
- Mettre le patient en position allongée et effectuer les prélèvements :
 - **Bactériologie standard** : prélever avec 1 écouvillon **fin** stérile (pour prélèvement urétral) au niveau de l'écoulement, sinon au niveau du méat urétral (à ne pas humidifier).
 - Recherche de **mycoplasmes** : utiliser 1 écouvillon fin stérile classique (pour prélèvement urétral) qui sera **dédié à cette recherche**. Introduire l'écouvillon dans l'urètre de 1 cm en effectuant 3 ou 4 rotations pour recueillir le maximum de cellules.
 - Recherche de **Chlamydia** : elle se fait sur 20 à 30 mL du premier jet des urines recueillies dans un poudrier stérile. Le patient ne doit pas uriner au moins 1 heure avant le prélèvement.

4-4- Transport

- Noter sur les systèmes de prélèvement (ou le poudrier) :
 - L'identité de la personne avec l'étiquette patient
 - La nature du prélèvement
- Noter ou cocher sur le bon de laboratoire :
 - L'identité de la personne (étiquette patient)
 - L'identité et le grade du préleveur
 - La date et heure du prélèvement
 - Les renseignements cliniques et le type de prélèvement « Diagnostic » / « Dépistage »
 - Les examens demandés
- Placer les échantillons dans un sachet plastique fermé hermétiquement, puis le bon de laboratoire dans la pochette dédiée.
- Pour les prélèvements urétraux, acheminer au laboratoire dans les 4 heures (conservé à température ambiante dans l'intervalle).



Laboratoire
BIOLOGIE_MEDICALE
CH des Chanoux
Bd Louis Escande
71018 Mâcon Cedex

**PRELEVEMENT DE L'APPAREIL
GENITAL**

Ref : C2-INST-011-V05(A)
Version : 05
Applicable le : 05-07-2018



5- Classement et archivage
Sans objet.

DOCUMENT NON GERE DIFFUSION NON CONTROLEE